

## **DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LES COLLÉGIENS : CE QU'EN DISENT LES ENSEIGNANTS.**

Depuis janvier 2005, le conseil général d'Ille et Vilaine prête pour la durée de l'année scolaire, un ordinateur portable à tous les élèves des classes de troisième du département.

Une équipe du Créad a mis en place un observatoire de ce dispositif Ordi 35, dans le but d'analyser les usages des collégiens et de leurs familles ainsi que les pratiques des professeurs, autour de ce nouvel outil mis à disposition des jeunes.

Les données collectées dans cette recherche sont multiples. Des entretiens sont réalisés avec des enseignants. Des observations longues dans les établissements sont menées auprès d'élèves et de professeurs en classe ou d'animateurs Ordi 35. De plus, un corpus de données important est constitué à partir de questionnaires annuels soumis à un large échantillon de collégiens.

Dans cette communication, nous présenterons quelques résultats de cette recherche en cours, en nous appuyant plus particulièrement sur deux entretiens recueillis auprès d'enseignants de collèges, durant le printemps 2005.

### **Le dispositif**

Dans l'optique de réduire la fracture numérique, le conseil général d'Ille et Vilaine a mis en place le dispositif Ordi 35. Contrairement à ce qu'affirment les services de la communication du département, nous considérons qu'Ordi 35 s'apparente à un dispositif de type « cartable électronique », comme il peut en exister dans les Landes ou les Bouches du Rhône par exemple. Plusieurs raisons motivent cette affirmation. En tout premier lieu, les ordinateurs ont été distribués aux élèves des classes de troisième, dans les collèges. Ensuite, 35 animateurs, ont été recrutés spécialement. Ils se partagent l'ensemble des 105 établissements, publics comme privés, pour y tenir des permanences, dans le but de résoudre les problèmes techniques qui peuvent se poser aux élèves ou aux enseignants et de proposer des animations autour des usages de l'informatique. De plus, le département a équipé les établissements de bornes wifi et a fourni un ordinateur portable aux professeurs qui en faisaient la demande. En outre, d'un point de vue plus théorique, on ne peut que constater qu'Ordi 35 se conçoit bien autour « d'un support matériel mobile fourni à l'élève et à l'enseignant » (FING, 2001) c'est-à-dire comme l'une des possibles déclinaisons du concept de cartable électronique que propose le groupe e-cartable de la fondation Internet nouvelle génération.

À l'image de nombreux plans d'équipement informatique de l'école qui l'ont précédé, le dispositif Ordi 35 relève d'un décalage entre les initiateurs du projet et les acteurs du monde éducatif. Les lois de décentralisation amplifient d'autant plus cet écart. Elles confient la gestion matérielle des établissements aux collectivités territoriales, tandis que les programmes scolaires et l'enseignement sont régis par l'état. Il nous paraît donc intéressant de tenter de repérer et d'analyser comment les enseignants de collège se saisissent du dispositif qui leur est proposé.

## Méthodologie

Avec un regard clinique, nous nous situons dans une approche compréhensive des pratiques des enseignants, de leurs opinions et de leurs ressentis en ce qui concerne Ordi 35. Nous nous sommes donc naturellement tournés vers des recueils de données au moyen d'entretiens non directifs, au cours desquels les personnes rencontrées ont toute latitude, à partir d'une consigne de départ, de déployer leur pensée. Ici, la consigne rappelait que depuis le début de l'année 2005, les élèves des classes de troisième disposent d'un ordinateur portable, dans le cadre de l'opération Ordi 35, et invitait les enseignants à évoquer, le plus librement possible, ce que cela entraîne pour eux, dans l'exercice de leur métier. Nous nous sommes appliqués à recueillir des discours qui reflètent la pluralité des pratiques et des représentations des enseignants. Nous avons ainsi été attentifs à conduire des entretiens avec des professeurs de disciplines diverses, à la fois parmi ceux qui se sont saisis rapidement du dispositif ainsi qu'avec des professeurs plus réservés ou réticents quant à un usage pédagogique des ordinateurs portables. Nous avons également pris en compte plusieurs critères qui différencient les collèges du département : zone géographique, collèges ruraux ou urbains, privés ou publics, en ZEP ou en centre ville...

## Nicole

Les enseignants qui, les premiers, s'emparent du dispositif sont ceux qui étaient prêts, en quelque sorte, à prendre en compte ces nouveaux outils à disposition des élèves, dans leurs pratiques pédagogiques. C'est le cas de Nicole, enseignante de mathématiques, que nous avons rencontrée en mai 2005. Dans son discours, elle replace l'arrivée d'Ordi 35 dans une perspective chronologique de ses pratiques professionnelles, en particulier pour ce qui concerne ses pratiques médiatisées. Elle dit, dès le début de l'entretien, qu'elle utilisait déjà son ordinateur portable en classe, pour projeter des diaporamas, plusieurs années avant la mise en place d'Ordi 35. Elle explique également qu'elle avait intégré l'usage d'ordinateurs dans sa pratique pédagogique et relate le travail de ses élèves, dans la salle multimédia du collège. Puis elle évoque le site Internet qu'elle a créé, sur lequel elle a mis en ligne de nombreux exercices pour les élèves internautes. Le dispositif Ordi 35 lui apporte un sentiment de confort dans l'usage de l'informatique en classe. En nous appuyant sur ce que nous avons déjà repéré autour des pionniers de l'informatique pédagogique (Rinaudo, 2002), nous pouvons proposer que l'arrivée des ordinateurs portables pour les élèves, ne vient pas s'inscrire en rupture pour Nicole, mais dans un processus diachronique qui lui permet d'assimiler ce dispositif. Au-delà de la nouveauté induite par les machines dont disposent les élèves, Nicole montre, par ses propos, qu'elle garde, dans son statut de professeur, une certaine permanence qui lui permet d'accueillir ce changement dans un processus toujours actif de construction de son identité professionnelle.

Du fait de ses compétences en matière de technologies informatiques, Nicole peut se servir de l'outil Ordi 35 pour renforcer son sentiment de maîtrise sur la classe, tant avec les élèves en difficulté qu'elle réussit à motiver « *je l'ai accroché, je les intéresse* » qu'avec les bons élèves auxquels elle peut montrer qu'ils ont besoin d'elle.

## Paul

Professeur de mathématiques pareillement, Paul appartient à la « tribu » - pour reprendre le terme de Philippe Breton (1990) - des explorateurs de l'informatique scolaire : « *j'ai fait des clubs informatiques dans les années 80* ». Il utilise régulièrement la salle multimédia de son établissement. Pourtant, il se montre assez velléitaire face à Ordi 35. L'envie semble là, les compétences informatiques de base aussi mais Paul reste assez réservé quant à l'usage des portables en classe. Il dit d'ailleurs « *leurs ordinateurs* » sans qu'on sache s'il parle des collégiens ou, de façon plus globale, du conseil général. Il insiste sur les points négatifs en

rapportant des propos d'élèves « *ils ont l'impression que ça leur a servi à rien* », des parents « *les parents ils euh ils disent toujours sur son ordinateur il fout rien les résultats baissent* » et des collègues « *beaucoup d'enseignants disent qu'il y avait moyen de mettre l'argent ailleurs de faire autrement* ». Face à des chercheurs qui viennent l'interviewer, Paul convoque l'ensemble de la communauté éducative, afin de légitimer sa position : il ne s'est pas saisi du dispositif Ordi 35. Il n'utilise les ordinateurs portables que ponctuellement, quand l'organisation des cours lui donne l'opportunité de ne travailler qu'avec une partie des élèves de la classe de troisième. Il se dit déçu par l'expérience car, même dans cette configuration plus confortable, il a l'impression de perdre le contrôle de la séance lorsque des dysfonctionnements et des contraintes machiniques, lot habituel de tout usagé des TIC, viennent perturber l'ordonnancement du cours. Il évoque alors la perte de temps. La maîtrise de la situation pédagogique lui échappe, « *il [l'élève] va faire autre chose* », et tandis que dans un univers plus familier, il parvient, dit-il, à utiliser les Tice « *dans la salle multimédia [...] je sais exactement euh comment faire de A à Z* » les essais avec les ordinateurs portables d'Ordi 35 l'ont insécurisé « *j'avais peur de ne pas réussir dans le deuxième cours* ». Paul doit ainsi certainement faire face à un sentiment de fragilité, au moment où il ressent l'impossibilité d'enseigner, selon le bon mot de Freud (1925). Il se dit prêt à retenter l'expérience mais à condition de recevoir une formation « *pour qu'ils [les enseignants] s'impliquent davantage il faut qu'ils les forment* ».

### **Repenser la formation ?**

Cet argument d'une intégration limitée des Tice en raison d'une offre insuffisante de formation à l'intention des enseignants, est récurrent (DEP, 2003). On le retrouve souvent dans les discours des enseignants, comme s'ils dotaient la formation d'un pouvoir magique capable de combler tous les manques auxquels l'exercice de leur profession les confronte. Cette formation offrirait ainsi un espace totalement plein, ne laissant aucune place à l'imprévu. On comprend donc bien que disposer du matériel et maîtriser des compétences techniques ne suffisent pas. Peut-on en conclure que la relation pédagogique doit être repensée (Devauchelle, 2004) ou ne faut-il pas également accompagner les enseignants, en formation initiale comme en formation continue, à apprendre à gérer la frustration d'une impossible maîtrise totale des situations pédagogiques ?

Cet accompagnement, cette gestion de la frustration peut aussi passer par l'utilisation des TIC, non seulement pour que les enseignants puissent mutualiser leurs pratiques, mais également pour se soutenir en partageant leurs questionnements et leurs doutes face à la complexité de leur « impossible métier » de l'humain. Les échanges sur des réseaux tels que les forums, les listes de diffusion, les blogs, les wikis... peuvent peut-être rompre l'isolement des professeurs et initier une fructueuse coformation (Turban, 2004).

## **Bibliographie**

- BRETON Philippe, *La tribu informatique : enquête sur une passion moderne*, Paris, Métailié, 1990
- DEVAUCHELLE Bruno, « La formation des enseignants et la mise en œuvre de B2i », Contribution longue, 7<sup>e</sup> Biennale de l'Éducation et de la formation, INRP – APRIEF, Lyon, 2004, <http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/7114.pdf>
- Direction de l'Évaluation et de la Prospective, *Les attitudes des enseignants vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication*, note d'évaluation, n° 03.04, décembre 2003, <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf>
- FREUD Sigmund, Préface à August AICHORN, *Jeunesse à l'abandon*, in *Oeuvres complètes*, Volume XVII-1923-1925, Paris, PUF, 1992, pp.159 - 163
- Fondation internet nouvelle génération, *Le « cartable électronique ». Problématique et situation en France*, janvier 2001, <http://www.fing.org>
- BARDI Anne-Marie et BERARD, Jean-Michel, *L'école et les réseaux numériques*, Paris, 2002, <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/rapportfinal.pdf>
- RINAUDO Jean-Luc, *Des souris et des maîtres, rapport à l'informatique des enseignants*, Paris, L'Harmattan, 2002
- TURBAN Jean-Marc, « Listes de diffusion pour enseignants du premier degré. Une expérience sociale, formative et originale dans le cyberspace », in Liautard D., Marquet P., Wallet J. (dir), *Distances et savoirs. L'enseignement scolaire*, Vol 3 – n°3/4, Hermes – Lavoisier, (2005).